

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CCAS DE SÈVREMOINE Séance du lundi 20 juillet 2026

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 049-200054435-20260720-2026_050-DE



SÈVREMOINE CCAS

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 9

Nombre de membres présents : 6

Date de la convocation : mercredi 15 juillet 2026

Délibération n° : 2026-050

Le lundi 20 juillet deux mille vingt-six, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SÈVREMOINE s'est réuni, à l'Hôtel de Ville de St Macaire en Mauges, salle Arums, sous la Présidence de Christelle Dupuis, Vice-Présidente du CCAS.

Membres présents (6) : Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Valérie Godineau, Annie Naud, Nadège Séchet, Isabelle Suteau.

Membres excusés n'ayant pas donné de délégation de vote (3) : Philippe Brin, Richard Cesbron, Elizabeth Pouplard

Membre absent ayant donné une délégation de vote (0) :

Absent	Délégation de vote à

Secrétaire de séance : Valérie Godineau

Budget annexe EHPAD_compte de gestion 2025

Rapporteur : Christelle Dupuis, Vice-Présidente du CCAS

PJ : compte de gestion 2025

EXPOSÉ DES MOTIFS

La comptabilité de l'EHPAD fait l'objet d'une double écriture. La première est tenue par les services de la commune (compte administratif). La seconde est tenue par les services de la Trésorerie (compte de gestion). Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année le Conseil d'Administration du CCAS délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier.

La loi oblige de voter le compte de gestion avant d'adopter le compte administratif correspondant.

DELIBERATION

VU le Code de l'Action Sociale et notamment les articles L123-4 et suivants,

VU le compte de gestion 2025 du budget de l'EHPAD établi par le receveur municipal

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025 du budget annexe de l'EHPAD LE CLAIR LOGIS

Copie certifiée conforme au registre dûment signé.



Christelle Dupuis
Vice-Présidente du CCAS